



Retenu Caf dû à une dette

Par **Didi 66**, le **31/03/2025** à **21:34**

Bonsoir,

Je suis allée sur mon compte CAF et j' ai vu que j' avais une dette (enfin 2 et pour la même chose) .

Que je rembourse ma dette, je n' ai pas de soucis mais vu la somme qu'il m'enlève et j' ai un petit salaire (à peine 500€) donc ma question est : peuvent ils enlever plus de 100€ sur ma prestation des mois à venir ?

Par **youris**, le **01/04/2025** à **10:16**

bonjour,

rendez-vous dans les locaux de votre CAF pour négocier le remboursement de votre dette. Il existe un montant maximal pouvant être retenu par la CAF, selon vos revenus, fixé, tous les ans, par un arrêté.

Salutations

.